

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE METZ
CHAMBRE COMMERCIALE

III^N° RG 25/00094 - N° Portalis DBZJ-W-B7J-LE7K

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 12 Février 2025, a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

S.A.S PLACARDS BH sous le nom commercial HORY MENUISERIE, demeurant 6b allée des tilleuls - 57130 JOUY-AUX-ARCHES

Représentant légal : SARL HORY HOLDING
Cessation des paiements fixée au 01 Janvier 2024

Juge-Commissaire : Bernard MORETTO
Administrateur : la SCP CHANEL-BAYLE, prise en la personne de Maître CHANEL, 1 rue du Pont à Seille - 57000 METZ, avec mission d'assistance

Mandataire judiciaire : la Selarl MJ AIR, prise en la personne de Maître Maxime FITTANTE, 6 place du Roi George - 57000 METZ

Les créanciers sont invités à remettre à leur représentant une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 12 Février 2025
Le Greffier

AJL000044996

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE METZ
CHAMBRE COMMERCIALE

III^N° RG 25/00071 - N° Portalis DBZJ-W-B7J-LEX4

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 06 Février 2025, a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

S.A.S. STRUBEL SAS, demeurant 1 A Rue Centrale - 57870 HARTZVILLER
Représentant légal : Daniel STRUBEL
Cessation des paiements fixée au 26 Janvier 2025

Juge-Commissaire : Philippe BELLO
Administrateur : la SCP CHANEL-BAYLE prise en la personne de Maître Pascale CHANEL avec mission d'assistance

Mandataire judiciaire : la SELARL ETUDE GANGLOFF-NARDI, prise en la personne de Maître Christine GANGLOFF, Eco park - 2 rue Jean Louis Etienne - 57140 NORROY LE VENEUR
Les créanciers sont invités à remettre à leur représentant une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine

Metz le 12 Février 2025
Le Greffier

AJL000044999

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE METZ
CHAMBRE COMMERCIALE

III^N° RG 25/00092 - N° Portalis DBZJ-W-B7J-LE67

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 12 Février 2025, a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

S.A.R.L. HORY HOLDING, demeurant 64 rue Principale - 57580 VITTON-COURT

Représentant légal : Michaël HORY
Cessation des paiements fixée au 01 Janvier 2024

Juge-Commissaire : Bernard MORETTO
Administrateur : la SCP CHANEL-BAYLE, prise en la personne de Maître CHANEL, 1 rue du Pont à Seille - 57000 METZ, avec mission d'assistance

Mandataire judiciaire : la Selarl MJ AIR, prise en la personne de Maître Maxime FITTANTE, 6 place du Roi George - 57000 METZ

Les créanciers sont invités à remettre à leur représentant une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine

Metz le 12 Février 2025
Le Greffier

AJL000044998

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE METZ
CHAMBRE COMMERCIALE

III^N° RG 25/00095 - N° Portalis DBZJ-W-B7J-LE7P

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 12 Février 2025, a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

S.A.S CUISINE SERVICE, demeurant 20 rue de Metz - 57380 FAULQUEMONT

Représentant légal : SARL HORY HOLDING
Cessation des paiements fixée au 01 Janvier 2024

Juge-Commissaire : Bernard MORETTO
Administrateur : la SCP CHANEL-BAYLE, prise en la personne de Maître CHANEL, 1 rue du Pont à Seille - 57000 METZ, avec mission d'assistance

Mandataire judiciaire : la Selarl MJ AIR, prise en la personne de Maître Maxime FITTANTE, 6 place du Roi George - 57000 METZ

Les créanciers sont invités à remettre à leur représentant une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz le 12 Février 2025
Le Greffier

AJL000044997

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE METZ
CHAMBRE COMMERCIALE

III^N° RG 25/00055 - N° Portalis DBZJ-W-B7J-LEK6

Le Tribunal judiciaire de METZ, par jugement du 06 Février 2025, a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de :

S.A.S. KITCHEN HOME, demeurant 6 rue des nonnetiers - 57070 METZ

Représentant légal : Monir BELHAJ
Cessation des paiements fixée au 01 Avril 2024

Juge-Commissaire : Bernard CHAR-RONT

Mandataire judiciaire : la SELARL ETUDE GANGLOFF-NARDI, prise en la personne de Maître Salvatore NARDI, Eco park - 2 rue Jean Louis Etienne - 57140 NORROY LE VENEUR

Les créanciers sont invités à remettre à leur représentant une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au B.O.D.A.C.C.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine

Metz le 12 Février 2025
Le Greffier

AJL000045000

Enquête publique

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SECONDE PARUTION

Projet de modification N° 1 du PLU de la commune de BERTRANGE

Par arrêté n°5-2025, le Maire de BERTRANGE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme. A cet effet, Monsieur Alain CHANTEPIE, Officier supérieur retraité, en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Raymond FRANZKE, directeur des ventes en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, ont été désignés par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de STRASBOURG. L'enquête se déroulera à la Mairie de BERTRANGE, sur 30 jours, du 24 février au 25 mars 2025 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur Jean-Luc PERRIN Maire est la personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie de BERTRANGE, les :

- Lundi 24 février de 09h00 à 11h00
- Jeudi 06 mars de 16h00 à 18h00
- Samedi 15 mars de 10h00 à 12h00
- Mardi 25 mars de 16h00 à 18h30

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie. Les pièces du dossier et le registre d'enquête pourront être consultés ou renseignés aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie :

- Lundi 8H05 - 11H55 et 14H00 - 17H25
- Mardi 8H05 - 11H55 et 14H00 - 18H25.
- Mercredi 8H05 - 11H55

- Jeudi 8H05 - 11H55 et 14H - 17H25
- Vendredi 8H05 - 11H55 et 14H - 16H.

- Les observations sur le projet de modification N°1 du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie.

- Les observations pourront être également adressées par écrit en Mairie, 4 Grand Rue 57310 BERTRANGE, au nom de Monsieur le commissaire enquêteur.

- Les observations pourront être également adressées par courrier électronique à l'adresse suivante

commune@bertrange.fr
Objet « Enquête Publique – Modification n°1 du PLU ».

L'avis de l'autorité administrative de l'Etat, compétente en matière d'environnement est consultable sur le site internet suivant :

<https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr>

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, un mois après la date de clôture de l'enquête et ce, pour une durée d'un an.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet www.bertrange.fr Les observations et remarques du public transmises par voie postale ou par courrier électronique ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur durant ses permanences sont consultables en Mairie et sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant la durée de l'enquête. Le Conseil Municipal de la Commune de BERTRANGE est l'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation de la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme. La délibération est transmise au Préfet de la Moselle pour approbation. Une fois le dossier déposé en préfecture, le Préfet disposera de deux mois pour approuver par arrêté la modification du PLU. A l'expiration du délai le Préfet est réputé avoir approuvé la modification.

Le Maire,
Jean-Luc PERRIN

AJL000044884

Marchés publics



BATIGERE HABITAT
M. Le Directeur Général
12 RUE DES CARMES
BP 750
54000 NANCY
Tél : 03 87 71 11 11
mèl : marchesbde@batigere.fr
web : <http://www.batigere.fr>
SIRET 64552016400000

AVIS D'ATTRIBUTION

Objet : Mission de Maîtrise d'Oeuvre pour la reconstruction d'un ensemble de bureaux à METZ

Référence acheteur : PAN-C-2312-2

Nature du marché : Services

Procédure avec négociation

Classification CPV :

Principale : 71221000 - Services d'architecture pour les bâtiments

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de grande instance de METZ 3 rue Haute Pierre BP 81022 - 57036 METZ - CEDEX

Tél : 0387567500 - Fax : 0387567515

accueil-metz@justice.fr

Attribution du marché

Valeur totale du marché (hors TVA) : 225 000 euros

Date d'attribution : 03/11/23

Marché n° : 2025pan2312

KLEIN+HASSLER ARCHITECTES

DPLG, 3 RUE DU PRE VASSIEUX,

57050 LONGEVILLE LES METZ

Montant HT : 225 000,00 Euros

Le titulaire est une PME : NON

Envoi le 18/02/25 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur

<http://www.batigere.fr>

AJL000044976

Vous publiez votre annonce
dans un autre département ?

La Semaine assure les insertions légales
sur TOUS les départements

Consultez-nous : ajl@lasemaine.fr